

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°20 du 12 mai 2010

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°21

ARRÊTÉ

portant modification des brigades territoriales de Camarès et Fondamente (Aveyron).

Du 15 avril 2010

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *direction des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et des effectifs ; bureau de l'organisation des formations.*

ARRÊTÉ portant modification des brigades territoriales de Camarès et Fondamente (Aveyron).

Du 15 avril 2010

NOR D E F G 1 0 5 0 6 6 4 A

Références :

Code de la défense - partie réglementaire, III.

Code de procédure pénale, notamment ses articles 15. et R. 15-22 à R. 15-26 (n.i. BO).

Loi n° 2009-971 du 3 août 2009 (JO n° 180 du 6 août 2009, texte n° 3 ; signalé au BOC 33/2009. ; BOEM 350.1.1).

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0.1.3).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2

Référence de publication : BOC N°20 du 12 mai 2010, texte 21.

Art. 1er. Les circonscriptions des brigades territoriales de Camarès et Fondamente (Aveyron) sont modifiées à compter du 1^{er} juillet 2010 dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. Les gradés et gendarmes des brigades territoriales de Camarès et Fondamente (Aveyron) exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 1° du code de procédure pénale (1).

Art. 3. Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des opérations et de l'emploi,*

Philippe MARVILLET.

(1) n.i. BO.

ANNEXE.

BRIGADES TERRITORIALES.	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE.	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE.
Fondamente	Le Clapier	Le Clapier
	Cornus	Cornus
	Fondamente	Fondamente
	Marnhagues-et-Latour	Marnhagues-et-Latour
	Montagnol	Saint-Beaulize
	Saint-Beaulize	Saint-Félix-de-Sorgues
	Saint-Félix-de-Sorgues	
Camarès	Arnac-sur-Dourdou	Arnac-sur-Dourdou
	Brusque	Brusque
	Camarès	Camarès
	Fayet	Fayet
	Gissac	Gissac
	Mélagues	Mélagues
	Peux-et-Couffouleux	Montagnol
	Sylvanès	Peux-et-Couffouleux
	Tauriac-de-Camarès	Sylvanès
		Tauriac-de-Camarès